Questions à Cyrille POIRIER-COUTANSAIS

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 23/10/2012
Saisine liée :
L’extension du plateau continental au-delà des 200 milles marins : un atout pour la France
Corps

23/10/2012 : Audition de M. Cyrille POIRIER-COUTANSAIS, Adjoint au chef du Bureau Droit de la mer et évènements de mer à l'état-major de la Marine, par la Délégation à l'Outre-mer du CESE dans le cadre de l'élaboration de son étude intitulée : "L’extension de la juridiction française au-delà de sa zone économique exclusive : un atout pour la France".

Quels sont nos enjeux géostratégiques liés à l’extension du plateau continental au-delà des 200 milles marins ?

« Ils sont surtout liés au fait que l’avenir va se jouer en mer par le fait même que les matières premières sont en voie de raréfaction sur terre. Les océans regorgent d’une quantité de ressources comme le pétrole, le gaz, les minerais. Il existe – et ceci est moins connu – des ressources génétiques marines qui vont servir à produire de nouveaux médicaments. »

Comment peut-on concilier protection, exploration et exploitation des ressources contenues dans les futures extensions françaises ?

« Un équilibre doit être trouvé entre exploitation et protection de l’environnement. L’exploitation est nécessaire car on a besoin de ces ressources. Des solutions existent déjà sur la surface terrestre et sont envisageables en mer, comme des mécanismes de compensation environnementale. Un autre élément qui peut être mis en oeuvre, ce sont les études d’impact environnemental, déjà prévues par l’Autorité internationale des fonds marins. »

Tags :

- extension juridiction
- domaine maritime

© - copyright CESE - Mai 2024